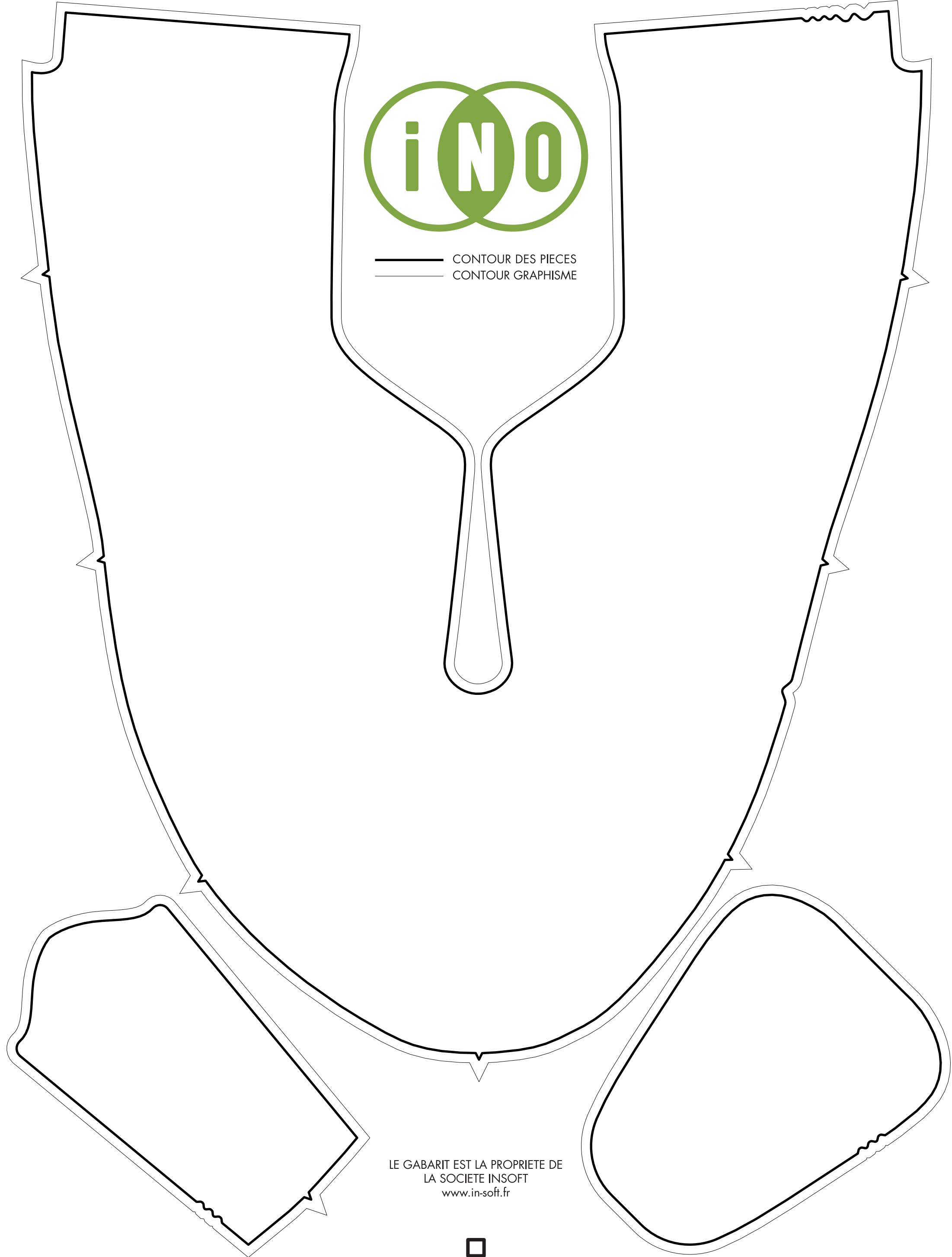




LE GABARIT EST LA PROPRIETE DE
LA SOCIETE INSOFIT
www.in-soft.fr



COCHER LA CASE POUR ACCEPTER LES CONDITIONS DE PARTICIPATION AU CONCOURS INO.

Tout visuel proposé est concédée par le participant et/ou son représentant légal le cas échéant sous forme de licence gratuite au profit de la Société INSOFIT qui pourra notamment l’exploiter sous quelque format que ce soit, intégralement ou par extrait, et ce pendant dix huit (18) mois. Cette concession est accordée par le participant et/ou son parent ou représentant légal, quand bien même un tiers figurerait dans le visuel proposé. A cet égard, le participant et/ou son parent ou représentant légal déclare avoir obtenu l’autorisation dudit tiers figurant dans le visuel. Il est ici rappelé que les participants et/ou leur représentant légal le cas échéant doivent être propriétaires des visuels et disposer des droits, licences, accords et permissions nécessaires pour exploiter et autoriser la Société INSOFIT à exploiter lesdites visuels. Chacun des participants certifie avoir le droit de participer au concours et ne pas être lié par une exclusivité de quelque nature que ce soit sur ses représentations artistiques. En conséquence, le participant et/ou son parent ou représentant légal, le cas échant, déclarent et garantissent n’avoir aucune obligation envers un quelconque tiers susceptible d’être en contradiction avec sa participation au concours et qui pourrait empêcher ou troubler l’exploitation de sa prestation dans le cadre des présentes. Les participants garantissent qu’aucun de leurs visuels ne porte atteinte à aucun droit des tiers, conformément à la loi. La société INSOFIT se réserve le droit d’éliminer du concours tout visuel sans avoir a justifié son choix.